

Laurent Macé / Éd.

Entre histoire et épopée.
Les Guillaume d'Orange
(IX^e-XIII^e siècles)

Hommage à Claudie Amado



CNRS - UMR 5136 / Université de Toulouse-Le Mirail
MÉRIDIENNES

Histoire et fiction : Guillaume et l'épique occitan

Geneviève Brunel-Lobrichon*

Sous le titre « L'épopée perdue de l'occitan », fut publié à sa mort prématurée en 1983, un long article de Jean-Claude Dinguirard, l'ethnolinguiste « voué aux terres d'oc », dans la revue toulousaine qu'il dirigeait : *Via Domitia*. Une centaine de pages de réflexions et d'hypothèses, nourries du débat d'idées entretenu par d'illustres savants romanistes du XIX^e siècle et du début du XX^e, autour de la question très controversée de l'origine des chansons de geste françaises, ces « monuments énigmatiques », selon le mot de Daniel Poirion, qui mettent en cause la définition même de la littérature : des textes créant de la fiction à partir d'événements historiques, appartenant à un passé parfois distant de plusieurs siècles. Trois siècles en effet séparent les guerriers que furent Roland² ou Guillaume des créations littéraires qui « chantent » – sans musique conservée mais en laisses assonancées ou rimées – leurs actes de vaillance. Guillaume pour sa part, qui reçut en 790 le comté de Toulouse et mourut à Gellone en 812 est le héros d'une fiction narrative, la *Chanson de Guillaume*, composée au milieu du XII^e siècle. Ce texte ne reste pas isolé autour de son héros mais constitue le noyau le plus ancien d'un cycle de vingt-quatre chansons appelé Geste ou cycle de Guillaume d'Orange.

En relisant Jean-Claude Dinguirard et en diffusant son essai resté le trésor connu d'un cercle d'initiés, on voudrait relancer le débat des rapports entre histoire et fiction, et signaler pour leur rendre hommage, des travaux plus récents sur le sujet, notamment ceux de Robert Lafont, qui risqueraient de connaître le même sort.

Le cycle de Guillaume d'Orange a suscité des études exemplaires, rappelle Jean-Claude Dinguirard en préliminaire. Et de citer Joseph Bédier, Jean Frappier, Joël Grisward³. Mais en ethnolinguiste gascon, Jean-Claude Dinguirard entraîne son lecteur sur d'autres voies, plus spéculatives, hors des

* Université de Paris-Sorbonne Paris IV.

² D'après Michel Zink, cité par Ian Short dans son édition de la *Chanson de Roland* (Paris, 1990, p. 9), « l'existence historique d'un Roland demeure une énigme ».

³ *Les légendes épiques*, 4 vol. Paris, 1904-1913 ; *Les chansons de geste du cycle de Guillaume d'Orange*, Paris, 1955 ; *Archéologie de l'épopée médiévale*, Paris, 1981.

clivages académiques entre littérature et histoire, ouvrant à la réflexion des pistes qu'il invite à approfondir, voire à redresser. Dans un style souvent truculent, les hypothèses de Jean-Claude Dinguirard font exploser la question des origines : « mais qu'est-ce qui a donc pu déclencher le Big Bang épique ? » lance-t-il, s'inspirant dans sa démarche de l'enseignement de Raymond Roussel⁴, pour renouveler « le problème d'une épopée médiévale en occitan ».

Dans la centaine de chansons de geste dénombrées en langue d'oïl⁵, le héros méridional Guillaume – son nom est d'ailleurs traduit en français – surprend par sa présence imposante. Qu'il soit d'Orange, de Nîmes, de Barcelone, de Gellone, il figure dans le quart des épopées médiévales conservées. Pourquoi en langue d'oïl ? et pourquoi pas en occitan ? alors que sa célébrité s'étend en allemand et en italien. Comment donc expliquer cette élaboration littéraire du personnage dans une langue étrangère prestigieuse certes mais qui (re)nie sa langue d'origine ? Et d'exposer la réflexion des savants du XIX^e siècle pour éclairer la question. C'est Claude Fauriel qui amorce le débat en défendant l'idée d'une « épopée provençale perdue ». Paul Meyer pouvait bien s'amuser à lui demander des preuves d'existence nécessaire d'une épopée d'oc pour l'histoire littéraire française, laissant entendre que celle-ci n'en a nul besoin ! Jean-Claude Dinguirard constate qu'en effet « la littérature est bien le dernier souci des Occitans du Moyen Âge ». Il suffit de consulter la *Bibliographie* de Clovis Brunel et les conclusions que ce savant en tire⁶. Dans ce contexte, « le miracle » c'est que justement subsiste la lyrique d'oc, qui a joui en pays de langue étrangère des moyens de la transmission savante par la tradition écrite. Sans doute Jean-Claude Dinguirard a-t-il vu juste en estimant que « la qualité de la lyrique d'oc permettait son exportation » sans traduction, ajoutant que « les troubadours sont bien difficiles à traduire ». Il note qu'« au contraire, le suspense et l'action des belles histoires se conservent en passant d'une langue à l'autre ». Le problème est bien d'ordre linguistique, alourdi de la situation de diglossie où la langue, sujette à transformations de la culture profane des laïcs s'oppose à celle de la culture des clercs, figée.

La théorie de Fauriel a eu ses partisans, Gaston Paris notamment dès 1865⁷, quand il voit dans l'N initiale des anthroponymes commençant par une voyelle – Aimeri de Narbonne, père de Guillaume est fréquemment nommé

⁴ *Comment j'ai écrit certains de mes livres ?*, Paris, 1963.

⁵ Alors que les poèmes épiques en occitan, conservés du Moyen Âge se réduisent à une dizaine. Il s'agit de textes anonymes, sauf le dernier : *Girart de Roussillon, Fierabras, Roland à Saragosse, Ronsasvals, Aigars et Maurin, Daurel et Beton, Roman du comte de Toulouse, Roman d'Arles, Chanson d'Antioche, Chanson de la croisade contre les Albigeois*, enfin *Poème de la guerre de Navarre*, par Guilhem Anelier. La disproportion avec la production française est écrasante, de dix pour cent environ.

⁶ *Bibliographie des manuscrits littéraires en ancien provençal*, Paris, 1935, réimpr. Genève, 1973, p. XV.

⁷ *Histoire poétique de Charlemagne*, Paris, 1865.

Naimeri dans l'épopée française – une trace de la particule honorifique propre à l'occitan, dont la forme EN devant les anthroponymes commençant par une consonne, typique de la lyrique des troubadours, n'est pas attestée dans l'épopée d'oïl. Joseph Bédier pour sa part, « imagine que le cycle de Guillaume d'Orange. naquit d'une collaboration entre les moines méridionaux et les jongleurs d'oïl, si nombreux sur les routes de pèlerinages ». Ces moines, à son avis, étaient cupides et sans talent littéraire tandis que les jongleurs oïlophones avaient du génie ! Personne, de longtemps, ne sut résister à cette brillante théorie. On voit par la suite comment Ramon Menéndez Pidal tire du côté espagnol le rôle des jongleurs : il explique le fait que Charlemagne ne venge pas Roland dans la *Chanson d'Antioche* ou dans *Ronsasvals* (texte découvert en 1911), en y voyant « une variante dont l'origine espagnole ne fait pas de doute »⁸. Il faut croire, note malicieusement Jean-Claude Dinguirard, que sur les routes de pèlerinage ne circulaient que des jongleurs d'oïl, même si ces routes traversent les terres d'oc ... et ces mêmes jongleurs n'auraient enregistré et restitué que des chansons de gestes et non des chansons d'amour. R. Menéndez Pidal confirme pourtant : « les jongleurs narratifs espagnols ... exerçaient une activité ... lyrique »⁹. Je précise que d'après les trois « *ensenhamens* aux jongleurs » conservés, textes écrits entre 1170 et 1250 en Catalogne, Gascogne, Rouergue, et copiés dans les manuscrits de poésie lyrique, la liste des connaissances des jongleurs de langue d'oc inclut la matière épique. Le noble catalan, Guiraut de Cabreira, auteur du *Cabra joglar* – texte composé vers 1160/70 – énumère en 142 octosyllabes « un vrai memento de la littérature épique » qui constitue une des preuves les plus évidentes de la perte d'un grand nombre d'épopées occitanes. Il cite en particulier beaucoup de personnages de la Geste de Guillaume.

Après cet excursus personnel, je voudrais saluer la pertinence stimulante des réflexions de Jean-Claude Dinguirard : « on ne comprend bien les théories que si l'on procède à l'ethnographie des critiques qui les ont émises. Toute hypothèse naît dans un espace, un temps et une société dont elle est aussi le reflet ». Cl. Fauriel, G. Paris et J. Bédier sont tous trois des universitaires français. Le premier participe encore du romantisme et de la faveur accordée au style troubadour ; le deuxième manifeste des exigences scientifiques dans la méthode et la recherche de la documentation ; Bédier, quant à lui, brillant émule du précédent parfois taxé de germanophilie, est marqué comme beaucoup de Français à son époque, par le traumatisme de la défaite de 1870. Pour lui, dès son premier volume des *Légendes épiques* paru en 1904, « il fallait rendre à la France et à la France seule, une épopée nationale » c'est-à-dire une épopée en français, sans rien d'étranger, surtout pas de germanique. Au milieu de nationalismes prompts à revendiquer, il eût été incongru d'évoquer « la bigarrure dialectale » de la France. Pourtant romaniste

⁸ *La Chanson de Roland et la tradition épique des Francs*, Paris, 1960.

⁹ *Ibid.*, p. 178.

éclairé, Gaston Paris affirme alors hautement dans son très célèbre discours sur les parlers de France¹⁰ : « Il n'y a pas deux France ». Une France donc aussi pour son élève Bédier, pour qui la France est par essence, dans sa littérature, évidemment d'oïl. L'unité exige une langue unique – inutile, dans cet état d'esprit, de mentionner la langue d'oc, réduite au statut de patois.

Au moment de la première guerre mondiale, deux maîtres de l'Université française avaient admis l'origine occitane du cycle de Guillaume ; un troisième la refusa tout net au nom de deux principes : seuls les jongleurs d'oïl transmirent la matière épique ; la France devait affirmer sa personnalité et son unité par sa littérature, face à l'impérialisme teuton. Positivismes historique et union sacrée refusent alors à l'Occitanie tout droit à l'épopée.

Cependant, le romaniste Antoine Thomas dans un court article de la *Romania*¹¹, signale une expression relevée chez un paysan limousin : « mourir de la mort de Ranland », pour parler d'une mort lente et désolée. Allusion à la mort de Roland ? Trace de légende orale ? En philologue, A. Thomas interroge la forme et retrouve sous le nom « Ranland » la variante dialectale limousine « Rounland », dans sa graphie classique « Rouland », déjà signalée par Camille Chabaneau¹². Thomas conclut que cette forme « plonge directement dans la littérature provençale la plus reculée sans avoir été contaminée par la littérature proprement française »¹³. Cette démonstration met en évidence la force d'un mot comme un indice capable de faire remonter à l'existence une littérature délibérément cachée, car née dans une langue sans valeur reconnue par la tradition écrite. Suffirait-il d'un mot pour inférer une langue et donc une culture enfouie sous le masque ? Sans doute oui, comme il suffit aux paléontologues d'un bout d'os pour susciter la reconstitution du corps entier.

La conclusion d'Antoine Thomas s'est trouvée confirmée en 1911 par la découverte dans l'étude de Maître Pondicq, notaire à Apt, d'un manuscrit du XIV^e siècle, où sont copiés deux poèmes épiques ayant Roland pour héros : *Rollan a Saragossa* et *Ronsasvals*. Le « grand silence » que remarque Jean-Claude Dinguirard dans la suite de cette découverte, n'a été coupé que de « petites études », dont une brève « rêverie » de Jules Horrent en 1986¹⁴. Il faudra

¹⁰ « Les parlers de France », dans *Revue des patois gallo-romans*, t. 7, 1888, p. 161-175, republié dans plusieurs revues jusqu'en 1893, dans le *Bulletin de la Société des Parlers de France*, où la première livraison s'ouvre par le *Discours*, introduit par ces phrases : « La Société des Parlers de France est née du discours prononcé par M. Gaston Paris, à l'Assemblée générale du Congrès des Sociétés Savantes, le 26 mai 1888. Ce discours est comme notre charte de fondation et contient tout l'exposé de notre programme ».

¹¹ En 1910, p. 95-98.

¹² Dans *Revue des Langues Romanes*, 1881, p. 246.

¹³ *Romania*, 1910, p. 98.

¹⁴ « Nouvelle rêverie sur l'épopée en langue d'oc. À propos de Roland à Saragosse », dans *Mélanges Paul Remy, Kalamazoo*, 1986, t. 2, p. 75-80.

attendre l'interprétation magistrale de Robert Lafont¹⁵ et son édition du *Roland occitan* en 1991¹⁶.

Puis, le grand silence s'est à nouveau refermé sur le secret de Roland et de l'origine de l'épopée en France. Il dure encore. Cependant, la réflexion de Jean-Claude Dinguirard, trop méconnue, peut l'animer encore. Son « ambition d'aboutir quelques-unes de ces petites études » s'organise en effet dialectiquement en deux fortes parties où le verbe « trouver » prend symboliquement la première place – clin d'œil au *trobar* occitan et manière de répondre ironiquement à l'exigence de preuve, réclamée par Paul Meyer et par la recherche scientifique. La première, plus littéraire, est chargée de montrer « qu'il se trouve dans les chansons de geste ayant Guillaume pour héros, des thèmes et des circonstances qui montrent que ce cycle ne peut avoir pris naissance que dans le Midi », tandis que la seconde, plus philologique, s'attache à démontrer « qu'il se trouve, dans certaines chansons du cycle de Guillaume d'Orange, des indices révélant qu'il y eut *traduction d'occitan en français* »¹⁷. La conclusion ouvre des perspectives restées sans écho et qu'on peut revisiter avec profit¹⁸. En lisant les quatre pages au curieux titre d'« Appendice » qui suivent l'introduction¹⁹, le lecteur est frappé de noter combien Jean-Claude Dinguirard revient avec une lucidité embarrassée sur ce débat d'idées qui opposa les maîtres illustres de l'Université française que furent P. Meyer, G. Paris et J. Bédier – des références encore aujourd'hui – pour constater combien le discours, au fond patriotique, de G. Paris sur les Parlers de France avait soulagé les adversaires de sa science germanophile et les avait tous réunis autour de l'unité langagière de la France. Jean-Claude Dinguirard laisse au lecteur le soin de se faire sa propre opinion, puisqu'on pourrait aussi le taxer lui-même de patriotisme gascon inconscient...

Examinons maintenant les arguments « littéraires » que l'ethnolinguiste sélectionne en faveur d'une chanson occitane de Guillaume.

La mention constante d'oliviers devant les palais, sur les routes, envahit toute l'épopée française, en particulier le cycle de Guillaume, fournissant aux trouvères une rime en -ier, finit par être jugée choquante dès le Moyen Âge. Plusieurs remanieurs en effet trouvent l'olivier trop exotique. Cette attitude incite Jean-Claude Dinguirard « à croire que la mention de l'arbre méditerranéen dans l'épopée française constitue un authentique fait de substrat occitan, le reste de quelque état antérieur du texte ». Dans la chanson de geste qui forme l'épisode central du cycle de Guillaume d'Orange, et qui raconte la bataille des Aliscans, les réviseurs français des textes ont pourchassé

¹⁵ *La Geste de Roland*, Paris, 1991, 2 t., I : L'épopée de la frontière ; II : Espaces, textes, pouvoirs.

¹⁶ En collaboration avec Gérard Gouiran, Paris, 1991.

¹⁷ Art. cit., p. 21-52 et p. 53-83 ; c'est moi qui souligne.

¹⁸ Art. cit., p. 85-102.

¹⁹ Art. cit., p. 16-19.

l'olivier à l'instar d'une faute issue de versions antérieures de la geste. « Et ce qui subsistait de trop occitan dans ces modèles – interroge Jean-Claude Dinguirard – ne serait-ce pas précisément la langue dans laquelle ils étaient écrits ? » Si on fait l'hypothèse de poètes occitans imaginant le lointain palais du fils de Charlemagne, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'ils l'aient ombragé d'oliviers, sur le modèle des riches demeures de chez eux. Dans le cas de trouvères en revanche, pourquoi choisir un arbre aussi étranger à leur public naturel ? Comment ne pas admettre « l'originelle occitanité de certains aspects de la geste de Guillaume ... comme si quelque honte s'attachait à ce que l'épopée française (ou espagnole), au plus lointain de ses origines, ait pu être fécondée par celle d'une des civilisations les plus brillantes du Moyen Âge ! » Un exemple tiré de la *Prise d'Orange* montre Guillaume *par fine amor sospirant* « et l'on a quelque raison de soupçonner un rapport entre sa belle effusion du *Charroi de Nîmes* juge nettement Jean-Claude Dinguirard : *Vers douce France a son vis retourné / Un vans de France lou fiert an mi lou neis : / « Hei ! ore dolce, qui de France venés ... » /* et le thème de l'*aura doussa* dans la lyrique des troubadours, illustré de si ravissante façon, notamment par Bernard de Ventadour : *Quan la douss'aura venta deves vostre país, / Veyaire m'es qu'eu senta odor de paradís*. Tout le monde convient assurément que « le remanieur du *Charroi* aura tant bien que mal adapté à l'épopée un thème amoureux » (Frappier, II, 232), mais il faut être atteint d'une cécité totale pour tout ce qui vient d'Occitanie, pour se persuader que ce thème amoureux, le remanieur l'aura emprunté à d'autres que les troubadours ! »

À la présence d'oliviers jugée indésirable dès le Moyen Âge, s'ajoute celle de l'or de Montpellier, cité dans le *Couronnement de Louis*, or dont la renommée ne devait guère déborder le bas Languedoc. Or cette mention figure dans un texte uniquement connu en français : n'y aurait-il pas là trace d'un texte antérieur, venu du sud ?

En ethnologue, Jean-Claude Dinguirard consacre ensuite plusieurs pages éclairantes aux femmes dans le cycle de Guillaume, concentrant sa réflexion sur les trois systèmes qui règlent la transmission des biens. Le cas du vieil Aymeri (chanson des *Narbonnais*), avec la particularité d'une préférence apparente pour le plus jeune fils (1^{er} système), se conforme finalement à celui de Guillaume d'Orange (*chanson de Guillaume d'Orange*) où la transmission se fait d'oncle à neveu (2^e système). Et Jean-Claude Dinguirard constate alors : « chez les Aymerides, la succession patrilinéaire est décidément exclue ». Le troisième type d'acquisition des biens en effet, consiste pour eux dans le mariage avec une riche héritière : Guillaume ne possède Orange que par son union avec Orable qui deviendra la chrétienne Guibourc.

Aucun des trois systèmes représentés dans ce cycle ne correspond à celui que pratiquait l'Occident depuis le milieu du X^e siècle au moins, la succession patrilinéaire, mais les deux premiers sont attestés dans d'autres cultures archaïques – celtique, latine, germanique et grecque – occurrences que l'on

peut interpréter comme des traces de conservatisme indo-européen en gallo-romania.

Tout différent apparaît le troisième système de transmission des biens, celle qui se fait par mariage et conquête à la fois. Cet amalgame renvoie à ce que les ethnologues appellent « l'organisation dualiste »²⁰ qui associe rivalité et coopération, où l'on est parent par mariage, nous disons encore aujourd'hui par alliance. Dans le cycle de Guillaume d'Orange, Jean-Claude Dinguirard observe une « coalition contre nature du chrétien avec le sarrasin, de l'époux de Guibourc avec le prétendant malheureux d'Orable ». Selon C. Lévi-Strauss, dans ce système de type matrilineaire, il s'agit « d'une organisation sociale compliquée, riche en institutions singulières, et tout imprégnée d'une atmosphère dramatique »²¹, notamment grâce au mariage par enlèvement de la jeune fille, qui peut alors disposer entièrement de ses biens en faveur de son conquérant, à qui elle trace désormais sa ligne de conduite. Et Jean-Claude Dinguirard de préciser que c'est la norme dans l'ouest de l'Occitanie : « le droit pyrénéen en effet se singularise par l'égalité qu'il pratique entre héritier mâle et femelle », institution en contradiction complète avec le système patriarcal indo-européen consolidé par le christianisme. Encore une trace d'archaïsme local gasconne (*Les Narbonnais*), aquitaine plutôt – on pense à Aliénor – et mieux encore pyrénéenne, estime Jean-Claude Dinguirard en se référant à Orable, héritière pyrénéenne.

La zone où pousse l'olivier se limiterait à l'aire voisine des Pyrénées. Aux yeux de Jean-Claude Dinguirard, la Septimanie médiévale, wisigothique encore, toujours fidèle à ses racines indo-européennes « fut bel et bien le berceau du cycle ».

Le premier troubadour de l'histoire est comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, « cette Aquitaine qui s'appuie sur la Gascogne ... le pays qui a conservé l'usage immémorial d'un traitement égalitaire entre les hommes et les femmes », ajoute Jean-Claude Dinguirard. Dans le cycle de Guillaume d'Orange, la femme a une importance considérable, notamment le personnage de Guibourc. D'autres héroïnes civilisent et gouvernent les héros. La femme, en effet, double sa prééminence économique d'une autre, intellectuelle et morale. Or, toutes ces femmes supérieures sont des sarrasines. L'hypothèse de Jean-Claude Dinguirard consiste à attribuer aux remanieurs la transformation de l'altérité en adversité. Guibourc, comme la dame des troubadours, exige de Guillaume le dépassement de soi. Elle est sage – mieux c'est une magicienne – elle est supérieurement intelligente : représentation féminine « aussi incongrue en milieu musulman qu'en pays chrétien »²², sauf en Aquitaine, terre de naissance de la lyrique d'oc. Thibaud, Guischard, tous ces sarrasins aux noms si chrétiens seraient « les autres » c'est-à-dire les parents par alliance,

²⁰ C. Lévi-Strauss, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris-La Haye, 1968, p. 80.

²¹ *Ibid.*, p. 137.

²² Interprétation qui n'engage que son auteur !

transformés en ennemis. Les travaux de George Beech sur Guillaume, septième comte de Poitiers, neuvième duc d'Aquitaine, le troubadour de l'histoire littéraire, montrent qu'il eut d'ailleurs des relations de bon voisinage avec les musulmans du nord de l'Espagne²³. Et Jean-Claude Dinguirard suggère alors que « la geste de Guillaume en définitive est peut-être moins une affaire de religions qu'une affaire de famille ». Ce que confirme l'étude d'un personnage central et embarrassant à la fois : Rainouart. L'ethnolinguiste analyse alors la *Chanson de Guillaume* selon la grille de symbolisation morphologique que T. Propp applique aux contes, considérant le texte comme un conte folklorique ayant Rainouart pour héros, un héros que Dante jugea digne de son *Paradis*.

Le problème de l'historicité des personnages de l'épopée serait pour Jean-Claude Dinguirard moins crucial que celui de l'origine spatiale et sociale des chansons de geste. La symbolique de l'anthroponymie autour de Vivien et de Rainouart au tinel serait à prolonger. Plus que son nom, c'est la fonction de Rainouart qui semble importante, ce qui conduit Jean-Claude Dinguirard à l'expliquer par analogie avec le thème du combat de l'ours contre le taureau, conte qui n'est attesté que dans les Alpes, au Danemark et sur les deux versants des Pyrénées. Rainouart, le sarrasin qui se veut chrétien, unit et inverse en humanité ses frères restés musulmans, qui perdent tous leurs traits humains pour acquérir les caractères de l'animalité. Le combat de l'ours et du taureau illustre ce même conflit de la nature et de la culture, car « l'ours est un homme qui a décidé de redevenir animal, tandis que le taureau est l'animal domestiqué qui, au contact de l'homme, doit perdre son animalité »²⁴.

Pour avancer dans la résolution de la question de savoir si le cycle de Guillaume d'Orange fut français ou occitan à l'origine, une fois admis que des thèmes et des légendes y sont d'origine occitane, « il reste à prouver que ces thèmes occitans ont d'abord été dits, voire écrits en occitan ».

Les arguments linguistiques sont présentés dans la seconde partie comme « indices révélant qu'il y eut traduction d'occitan en français ». Les sept mots ou expressions étudiés sont les suivants : *alcorbitanas*, *Commarchis*, *jovens*, *descunorted*, *mecresdi*, *nape*, *cornebut*.

La première forme analysée, *alcorbitanas* se trouve copiée dans la *Nota emilianense*, datable de 1065/1075. Ce bref texte en langue d'oc archaïque, dû à un moine de San Millan de la Cogolla, rappelle qu'en 778 Charlemagne vint à Saragosse accompagné de douze « neptis ». Parmi eux est cité un *Ghilelmo alcorbitanas*. « Guillaume au courb nez » est l'une des dénominations de Guillaume, dont on trouve une variante dans les chansons de geste françaises avec le titre de *marchis al cort nes* « au court nez ». La forme *alcorbitanas* a

²³ « L'attribution des poèmes du comte de Poitiers à Guillaume », dans *Cahiers de Civilisation médiévale*, 31, 1988, p. 3-16. Voir aussi : J. Martindale, « Cavaleria et Orgueil : Duke William IX of Aquitaine and the Historian », dans *The Ideals and Practice of Medieval Knighthood*, éd. C. Harper-Bill et R. Harvey, Woodbridge, 1988.

²⁴ Voir *Jean de l'Ours*, éd. par D. Fabre, Carcassonne, 1969.

surpris. Il s'agit pourtant d'un syntagme occitan à décomposer en article contracté, participe présent à sens passif, substantif : *al corbita[n] nas*, c'est-à-dire « au nez courbant / courbé ». Il est aisé d'en déduire que « Guillaume au courb nez » était célèbre de l'autre côté des Pyrénées au XI^e siècle. Jean-Claude Dinguirard affirme alors : « une très ancienne épopée en occitan a donc indubitablement existé, la *Nota* nous le prouve ». Peut-être faut-il faire remarquer que si le surnom de Guillaume en occitan se trouve là, rien ne prouve pour autant qu'une chanson de geste ait déjà été élaborée autour. Le manuscrit où se trouve copiée la *Nota* est un manuscrit latin : c'est bien un jalon dans le cheminement des récits oraux vers la transmission écrite.

À propos de la forme *Commarchis*, nom du domaine de Bovon, fils d'Aymeri de Narbonne, Jean-Claude Dinguirard propose d'y reconnaître « la forme francisée de l'adaptation languedocienne d'un nom de lieu gascon ». Il fait remarquer que Bovon ne porte ce titre qu'après son mariage avec la fille du roi Eudes de Gascogne. Le toponyme *Comenge* ou l'adjectif qui en découle *comengés* aurait été transmis par écrit et adapté dans une forme languedocienne, remaniée ensuite en langue d'oïl. Si on l'accepte, la référence au Comminges fait remonter la légende de Guillaume avant l'an mil²⁵.

Avant de montrer que la légende de Guillaume, d'origine languedocienne, avait subi très tôt une « considérable élaboration littéraire », comme en témoigne le *Fragment de la Haye* qui prouve qu'on la jugea digne d'être mise en bon latin²⁶, Jean-Claude Dinguirard se livre à un beau développement sur le substantif masculin *jovens* si caractéristique de la poésie lyrique des troubadours²⁷. Lexème riche et complexe, sa traduction par « jeunesse » est insuffisante et par « libéralité » fautive. De plus, Jean-Claude Dinguirard signale la présence de 28 ou 29 occurrences du terme chez le gascon Marcabru, un troubadour actif vers 1130-1150. Ces attestations abondantes devaient être claires pour ses contemporains. À son avis « *Jovens* est l'un des piliers sur lesquels repose leur ordre du monde, l'autre étant *fin'amors* », Marcabru déclare en effet : *Tant can bos Jovens fon paire / del segle e fin'amors maire, / fon Proeza mantenguda*²⁸, où il distingue un « bon » *Jovens* opposé au *foll jovent* de la *Chanson de sainte Foy* (v. 252). Guillaume IX le troubadour avait voulu échapper à cette dichotomie obligée de la poésie de son époque et à ses deux seules sources d'inspiration empruntées aux institutions qui règlent alors la société, le système de la féodalité vassalique fondé sur le lien de fidélité

²⁵ Voir C. Higounet, *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, Paris-Toulouse, 1950, p. 26 sq.

²⁶ Appelé *Fragment de la Haye*, ce texte composé entre 980 et 1030, chante en prose latine, d'après un texte antérieur en hexamètres, les principaux héros des chansons du cycle de Guillaume d'Orange.

²⁷ Art. cit., p. 64-73.

²⁸ « Aussi longtemps que bon *Jovens* fut père et que *Fin'amors* fut mère, Prouesse fut maintenue », voir éd. Dejeanne, pièce IV/V, v. 37-39.

d'homme à homme, transposé ici en lien entre un homme et une femme²⁹. Érotisée, la foi vassalique se transforme certes, mais qu'en est-il du couple sémantique *Jovens / Amors* ? Pour Jean-Claude Dinguirard, il constitue un « indice significatif ». Au début du XII^e siècle, quel était le sujet de la poésie quand elle ne parlait pas d'amour ? Le trouvère français Adenet le roi le dit³⁰ : *D'Amors et d'armes vont parlant parmi les prés*. Comme Guillaume IX l'avait indiqué par son projet neuf refusant l'un et l'autre dictat, quand la poésie ne parlait pas d'amour, elle célébrait la bravoure des chevaliers. Fidélité et vaillance vont ainsi de pair pour désigner l'institution que l'ancien français nomme *vasselage* et que l'ancien occitan appelle *jovens*, avec le même sens de « vaillance ».

S'appuyant alors sur les travaux des historiens pour conforter son hypothèse, notamment ceux de Pierre Bonassie³¹ qui avait lu avant impression la première version de l'étude consacrée à *Jovens*, Jean-Claude Dinguirard fait « observer qu'en lexicographie comme en histoire, féodalité n'est pas exactement vassalité ; ... que même s'il était sûr qu'elle ait ignoré la féodalité, l'Occitanie médiévale a forcément connu la vassalité, ne serait-ce que parce que – il cite ici Marc Bloch³² – lorsque la poésie provençale inventa l'amour courtois, ce fut sur le modèle du dévouement vassalique qu'elle conçut la foi du parfait amant ». Le vassal fut un peu partout désigné comme jeune. Rien d'étonnant donc « si en Aquitaine aussi, *vasselage* porta le nom même de la classe d'âge des jeunes, *Jovens* ». Ce terme de *Jovens* dans le sens de « vaillance » serait celui qu'aurait traduit en latin le *Fragment de la Haye* par le mot *JUVENTUS*, si bien que pour Jean-Claude Dinguirard « tout laisse croire que le *Fragment* mit en latin, non pas un texte d'oïl, mais bien un morceau d'épopée en occitan ».

Après l'exposé passionnant de ces « grosses prises verbales que [sont] *Jovens*, *Commarchis* et *Alcorbitanas* », Jean-Claude Dinguirard dévoile « quatre mots encore » qu'il qualifie de « menu fretin d'occitanismes qui, sans être aussi spectaculaires, sont peut-être aussi révélateurs ».

Le mot *descunorted* est attesté au vers 15 de la *Chanson de Guillaume*. Terme à l'évidence d'origine occitane, il serait une forme de participe passé du verbe *desconortar* « décourager ». Mais par la suite, on trouve des formes variantes qui ramènent le mot étrange vers la langue d'oïl : au vers 41, la forme *desonorted* alterne avec la forme *desenorte* attestée au vers 963. Jean-Claude

²⁹ *Farai un vers de dreyt nien ... non er d'Amor ni de Joven* : « Je ferai une poésie sur rien du tout ... qui ne sera ni d'Amor ni de Joven », voir éd. P. Bec, *Le comte de Poitiers premier troubadour. À l'aube d'un verbe et d'une érotique*, Université de Montpellier III, 2003, p. 182.

³⁰ Dans son remaniement au XIII^e siècle d'une chanson de la Geste de Guillaume d'Orange : *Bueves de Commarchis*, v. 3197.

³¹ Tout récemment disparu, dont je salue ici la mémoire et la thèse : *La Catalogne du milieu du X^e à la fin du XI^e siècle*, Toulouse, 1975 ; voir II, p. 735 sq.

³² *La société féodale*, Paris, 1968, p. 327.

Dinguirard en rapportant le commentaire vraiment inspiré de Rita Lejeune³³ signale là une attitude très courante chez les copistes médiévaux : « nous surprenons ici ... l'effort malheureux mais conscient d'un remanieur : il s'ingénie à résorber la forme originale, difficilement compréhensible en langue d'oïl ».

Le deuxième mot est *mecresdi* qui apparaît dans le refrain semainier de la *Chanson de Guillaume*, répété 41 fois selon trois formules différentes : *lunsdi al vespre* (31 fois), *joesdi al vespre* (7 fois), *lores fu mecredi* (3 fois). Or, pour des raisons d'assonance féminine des petits vers orphelins de la chanson de geste, qui font se succéder e ouvert et e fermé, le mot *mecresdi* ne convient pas. La correction proposée consiste à remplacer la forme normale d'oïl qui figure dans le manuscrit anglo-normand unique, par une forme plus rare et de même sens : *dimerces* ... qui se trouve être une forme normale en occitan pour signifier « mercredi ». Si on admet que cette épopée est traduite de l'occitan, les autres refrains devaient offrir en début de vers les formes *dilus*, *dijaus*, ce qui ne changeait pas la mesure du vers ni l'assonance finale puisque *vespre* est aussi une forme occitane. En revanche, pour le troisième refrain, le traducteur-remanieur n'a pas pris garde qu'en choisissant *mecresdi*, forme attendue de langue d'oïl, s'il gardait le sens il détruisait l'assonance, le son, si cher aux troubadours.

Le mot *nape* substantif féminin, attesté au vers 6345 de la chanson des *Aliscans*, désigne au Moyen Âge un objet de luxe. Or le terme apparaît ici dans un contexte dépréciatif, après la locution : *ne pas priser/prisar un(e)a* suivie en général de la mention d'un objet trivial, souvent du règne végétal³⁴, ou une petite monnaie, aussi bien en français qu'en occitan. L'hypothèse de Jean-Claude Dinguirard est de suggérer qu'il ne faut pas lire ici *une nape*, mais plutôt *un nap* « un navet », du latin NAPU, contresens de traducteur, qui ne s'explique que par le passage de l'occitan au français.

Le dernier mot relevé par Jean-Claude Dinguirard est l'adjectif *cornebut* qui qualifie *Boeve le marchis* dans la *Chanson de Guillaume*, au vers 297 avec une reprise au vers 1437. On lit en effet au vers 297 : *Vivien sire ... / Ja fustes fiz Boeve cornebut al marchis*. Quels que soient ses liens avec Vivien, Boeve affublé de l'adjectif *cornebut* qui le ridiculise, n'apparaît pas ailleurs dans le cycle épique. De plus, la forme de l'article contracté *al* du seul vers 297, n'est guère justifiable en anglo-normand en fonction d'article défini, d'ailleurs corrigé en *le* au vers 1437. Jean-Claude Dinguirard conjecture alors une rencontre fortuite entre les syllabes *Boeve ... cor ... marchis* éparses dans ce vers et qui, une fois réunies, permettent de lire le nom d'un des frères de Guillaume. Il propose de lire : v. 297 : *Ja fustes fiz Boeve [de]Cormarchis* / v. 297 a : *... nebut al marchis* -

³³ « Le camouflage de détails essentiels dans la *Chanson de Guillaume* », dans *Cahiers de Civilisation médiévale*, n° 9, 1960, p. 49.

³⁴ Voir dans le *Breviari d'Amor* de Matfre Ermengaud, éd. P. Ricketts, AIEO, London, t. III, 1998, v. 13732, avec la variante *ne pas valer : que tot no.ilh val una poma* : « tout cela ne vaut pas pour lui une pomme ».

titre réservé au seul Guillaume. On voit ainsi que, par suite d'une inadvertance de scribe dont l'œil a sauté du même au même, deux vers ont été copiés à la suite en omettant une partie de l'un d'eux³⁵. La forme *nebut*, variante de *nebot* « neveu », ne peut être qu'occitane et confirme le syntagme *al marchis* du vers 297.

Pour Jean-Claude Dinguirard, c'est bien une erreur de transmission écrite qui révèle que le scribe distrairait traduisait son modèle d'occitan en français, en même temps qu'il le copiait. « La quête des méridionalismes est à poursuivre » lance-t-il dans son « effort de discussion lucide sur un point d'histoire littéraire » car, affirme-t-il avec force « l'épopée occitane relève de la protohistoire littéraire ». Jean-Claude Dinguirard se montre très affirmatif : « oui, selon toute vraisemblance c'est en occitan que furent composées certaines chansons de geste du cycle de Guillaume d'Orange, et ce n'est que par la suite, alors même qu'elles n'avaient plus aucun succès dans leur pays d'origine, qu'elles furent mises en français, et connurent à partir de là une célébrité européenne »³⁶.

Cette enquête qui s'est voulue défrichage, ouvre le champ ou plutôt le chantier à d'autres recherches de déchiffrement, au creux des leçons variantes des épopées narbonnaises. Dès le Moyen Âge, on a traduit d'occitan en français – jamais l'inverse ! – et laissé des traces du passage, par négligence souvent, par purisme hypercorrecteur aussi.

« La quête des méridionalismes » dans les anciennes épopées françaises mérite d'être reprise dans les autres chansons du cycle de Guillaume d'Orange, et au premier chef dans la *Chanson de Guillaume*³⁷ « dont le français est si exécrationnel parfois et dont le moindre mot devrait être scruté, dès lors qu'il s'écarte de la norme prévisible ».

Amené à la conclusion qu'une épopée en occitan avait dû exister vers le X^e siècle, que tombée ensuite en désaffection, des trouvères la traduisirent et l'adaptèrent en promouvant Guillaume et sa famille à une célébrité fort large, Jean-Claude Dinguirard bute sur l'éternel problème : « mais qu'a donc bien pu devenir cette antique épopée en occitan, dont tout suggère qu'elle exista, mais dont ne reste aucun texte ? ».

La poésie narrative d'oc – à l'inverse de sa riche sœur lyrique – supportait bien la traduction – avec la compilation une technique majeure d'écriture au Moyen Âge – traduction sans doute relayée aussi par l'oralité des récits. Nous cherchons donc l'épopée occitane alors qu'elle nous crève les yeux, c'est le cycle de Guillaume, resté si méridional sous sa parure d'oïl. On a détruit le

³⁵ Selon J. Wathelet-Willem, *Recherches sur la Chanson de Guillaume*, Paris, 1975, 2 vol., I, p. 227.

³⁶ Art. cit., p. 86.

³⁷ Consulter les éditions dues à D. McMillan, 2 vol., Paris, 1949-1950 (SATF) ; J. Wathelet-Willem, 2 vol., Paris, 1975 (*Bibliothèque de la Faculté de Philologie et Lettres de l'Université de Liège*, 210) ; éd. et trad. F. Suard, Paris, 1991 (*Classiques Garnier*).

modèle occitan démodé, car il semble bien que vers le XIII^e siècle une vogue précoce de la littérature française ait été fort répandue en Europe.

Telle est donc l'hypothèse que nous proposons à la discussion : que le cycle de Guillaume d'Orange dans sa totalité ou seulement en partie, mais à coup sûr dans ce qui touche à l'épisode d'Aliscans-Larchant, fut à l'origine écrit en occitan et de là en français. Une étape ultérieure consistera à préciser quel occitan : peut-être du languedocien de l'Aude ? Le champ de la recherche est resté ouvert...

Conception graphique : Benoit Colas, Université de Toulouse-Le Mirail / CPRS - UMS 838. Illustration de couverture : Saint Guillaume d'Aquitaine, Antoine Rivals © Toulouse, Musée des Augustins. Photographie : Bernard D'Orme.

Entre histoire et épopée.
Les Guillaume d'Orange
(IX^e-XIII^e siècles)



Revers du sceau de l'abbaye de Saint-Guilhem le Désert.
Cléfi, Archives Départementales du Vaucluse

Guillaume d'Orange est une figure composite : compagnon de Charlemagne et de son fils Louis, saint laïc, constructeur d'églises et d'abbayes, il devient personnage d'épopée et icône littéraire. Son historicité étant attestée, reste à la dégager d'un mythe en construction. Celui-ci s'incarne, à la fin du XII^e siècle, en la personne du prince d'Orange, un des protagonistes de la croisade contre les Albigeois. À partir de lui se met en place le célèbre parcours dynastique de la famille d'Orange et son destin royal, multiséculaire et européen.

Plusieurs questions s'imposent d'elles-mêmes. Certaines cours nobiliaires méridionales des XI^e et XII^e siècles semblent avoir puisé dans le corpus des récits guillelmides pour des finalités diverses : affirmation d'une conscience de soi, utilisation politique du potentiel symbolique. Peut-on identifier les lieux de réception de cette subtile élaboration culturelles ? Par ailleurs, sur les routes de pèlerinage et de croisade, et lors des grandes assemblées aristocratiques, la figure de Guillaume se dégage du cadre méridional et prend une dimension européenne. Selon quelles modalités ? À quoi tient une telle réussite à côté d'autres héros paladins tombés dans l'oubli ? Enfin, le personnage de Guillaume relevant à la fois de l'histoire et de la fiction, le problème du statut respectif des textes historiques et littéraires (avant le XIII^e siècle) mérite d'être posé. Les cloisons étaient-elles aussi étanches entre les actes de la pratique et les textes narratifs, entre compositions épiques et productions lyriques ? L'hypothèse de l'existence d'un épique roman justifie qu'on s'y attarde : jusqu'ici controversée sans qu'elle ait été véritablement discutée, elle est dorénavant au centre de nouveaux questionnements.

ISBN : 2-912025-25-7

PRIX : 30 €

